Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212902118-20260325-016_2026-DE

République Française
Département FINISTERE
Commune de PLOUYE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Référence
016-2026

Détermination du nombre d'adjoints

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A la majorité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

L'an 2026, le 20 mars à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 16 mars 2026.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Madame Christiane REDON, Monsieur Arnaud COZIEN, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Fabien DIRAISON, Madame Katalin BORONKAI, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Madame Elodie CADIOU, Monsieur Philippe LE QUERE, Madame Myriam SAENZ, Madame Béatrice BALPE, Monsieur Jean-Pierre MELL et Madame Sophie SCOUARNEC

A été nommé secrétaire : Monsieur Adrien PLASSART

016-2026 – Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que le conseil municipal compte quinze membres, compte-tenu du nombre d'habitants,

Le nombre d'adjoints au Maire maximum est de quatre pour la commune de PLOUYE.

Monsieur Le Maire propose de fixer à trois le nombre d'adjoints au Maire.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, décide, à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoints à trois.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 23 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Adrien PLASSART

Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

MAIRIE de PLOUYE 29 (Finistère)